



Communiqué de presse
Sous embargo – 10 juin 2025, 10h

**Étude de faisabilité du projet Aeris : La Fonderie Horne propose
une nouvelle approche optimisée pour ses cibles
environnementales**

Rouyn-Noranda, le 10 juin 2025 – La Fonderie Horne dévoile aujourd’hui les conclusions de l’étude de faisabilité de son projet Aeris, amorcée en 2024. Cette démarche rigoureuse, menée avec les meilleures expertises internes et externes, visait à évaluer objectivement le projet sous de multiples angles : technique, environnemental, santé et sécurité au travail et financier.

Le projet Aeris, dans sa forme actuelle, n'est pas réalisable

Les conclusions de l’étude de faisabilité nous apparaissent claires: compte tenu de la complexité du projet Aeris, son intégration complète aurait compromis la stabilité des opérations, ainsi que la viabilité de l’usine, en plus de repousser l’échéancier pour atteindre nos cibles de réduction des émissions. Toutefois, ce travail nous a permis d’identifier une approche optimisée qui devrait permettre d’atteindre la performance environnementale visée.

Trois constats majeurs se dégagent de l’étude :

- Le projet fait face à une complexité de construction. Partir d’installations existantes, combinées à des conditions de terrain difficiles et à un grand nombre d’interférences inévitables, rendrait la construction du projet extrêmement difficile.
- L’intégration d’Aeris nécessiterait beaucoup plus d’équipements et d’infrastructures qu’anticipé. C’est une refonte complète du procédé de production qui exigerait également beaucoup plus de temps.
- L’ajout réussi des nouvelles technologies dans l’usine dépend de conditions techniques essentielles qui ne sont pas réunies dans les installations actuelles. Leur intégration pourrait affecter l’ensemble de la chaîne de production – jusqu’à la capacité même de produire du cuivre.

Une approche optimisée pour atteindre 15 ng/m³

À la lumière des travaux menés au cours de l'étude de faisabilité, et s'appuyant sur les résultats des mesures transitoires déjà mises en œuvre pour améliorer les émissions atmosphériques, la Fonderie Horne a développé une approche optimisée visant à atteindre la cible pour l'arsenic, soit une moyenne annuelle de 15 ng/m³ dans l'air ambiant, mesurée à la station d'échantillonnage la plus près de la Fonderie (station légale).

Cette nouvelle stratégie prévoit l'encapsulation de la zone fonderie, soit l'ensemble des équipements concernés – réacteur, convertisseur Noranda, convertisseurs et anodes – afin de mieux contrôler les émissions à la source. À cela s'ajoute des systèmes d'épuration de très haute performance, déjà éprouvés, compatibles avec le procédé actuel. Cette voie permettrait de livrer des résultats tangibles et matériels en termes d'amélioration de la qualité de l'air, tout en protégeant la sécurité, la stabilité des opérations et la pérennité de la Fonderie. La nouvelle approche optimisée que nous souhaitons proposer ainsi que son calendrier d'exécution nécessiteront des autorisations gouvernementales.

« Je suis très fier du travail rigoureux accompli par nos équipes. Grâce à leur mobilisation, nous avons trouvé une solution pour nous permettre de livrer des résultats avec plus de prévisibilité qu'avec Aeris. C'est une excellente nouvelle pour la communauté de Rouyn-Noranda et nos équipes », déclare Vincent Plante, directeur général exécutif, Filière cuivre Amérique du Nord. « D'ailleurs, nos résultats de 2024 démontrent clairement l'efficacité de cette nouvelle trajectoire : la concentration moyenne d'arsenic dans l'air ambiant, mesurée à la station légale, a diminué de 46,5 % depuis 2022, atteignant 39,1 ng/m³ en 2024, soit sous le plafond réglementaire de 45 ng/m³. 99 % de la zone urbaine de Rouyn-Noranda présente une concentration moyenne d'arsenic inférieure ou égale à 15 ng/m³. Mon équipe et moi sommes impatients d'échanger avec nos parties prenantes au sujet de cette approche optimisée. »

À propos de Glencore Fonderie Horne

La Fonderie Horne, partie intégrante de Glencore Canada, est une usine métallurgique dont les activités de traitement du cuivre sont reconnues à travers le monde. Elle produit annuellement 210 000 tonnes de cuivre et de métaux précieux. En plus de détenir une expertise réputée dans le traitement de matériaux complexes, la Fonderie Horne occupe une place importante en Amérique du Nord dans le traitement de produits recyclés à valeur métallique. Elle emploie plus de 650 personnes à son usine de Rouyn-Noranda, au Québec, en plus de faire affaire avec plusieurs entrepreneurs. La totalité

de sa production d'anodes de cuivre est acheminée à l'Affinerie CCR, située à Montréal, où 500 autres travailleurs contribuent à la chaîne de valeur du cuivre et des minéraux critiques en Amérique du Nord.

- 30 -

Pour information :

Cindy Caouette
Gestionnaire, affaires publiques et communications
Cindy.caouette@glencore.ca